

Bulletin *Express* SOUS mon *aile*



© René Pelletier

Le sol est gelé, la neige étend son blanc tapis, la forêt s'est assoupie... Cependant, certains s'activent dans leur travaux forestiers alors que d'autres planifient la prochaine saison de terrain. Voici donc venu le temps du *Bulletin Express Sous mon aile*, édition hiver 2011. Bonne lecture!

Photo : Sizerin flammé © René Pelletier

Une magnifique découverte au mont Yamaska!

L'équipe de Nature-Action Québec a enfin confirmé la présence de la salamandre pourpre au mont Yamaska! De vieilles données et des rumeurs mentionnaient sa présence, mais l'équipe ne l'avait toujours pas trouvée. Cet amphibien nous tient particulièrement à cœur car il est bien rare dans la région! En fait, au Canada on retrouve la salamandre pourpre seulement au Québec, où elle s'abrite surtout dans les Appalaches et certaines Montérégiennes. Perdant son habitat, elle a été désignée vulnérable au Québec en 2009. Vous, propriétaires du mont Yamaska, êtes donc des gardiens importants de la salamandre pourpre et de la qualité de son milieu de vie!







La salamandre pourpre peut vivre jusqu'à 10 ans! Ses jeunes, appelées larves, se métamorphosent en adultes vers 3 à 6 ans et perdent alors leurs branchies.



© NAQ

Voici la bête! À plus de 20 cm (9 po) de long, la salamandre pourpre est la plus grande des salamandres de ruisseaux du Québec.

La survie de notre salamandre est affectée par la coupe intensive, la pollution, la sédimentation des cours d'eau, l'introduction de poissons et le drainage. **Pour préserver son milieu de vie ainsi que celui des autres salamandres de ruisseaux, vous pouvez :**

-  Préserver une **bande riveraine** d'au moins 15 m de chaque côté du ruisseau
-  Utiliser **ponts et ponceaux** pour traverser les cours d'eau
-  Éviter de **drainer** la forêt
-  Prévenir le déversement de **polluants** dans les ruisseaux

La salamandre pourpre habite les ruisseaux de montagnes avec une eau limpide, préférablement qui coulent tout l'été. Elle passe la majeure partie de sa vie dans ces ruisseaux et leur berge, mais peut parfois s'aventurer en forêt lors de nuits pluvieuses. Elle hiverne au fond de son ruisseau ou dans l'eau courante, à l'abri du gel. Prédateur nocturne, elle arpente son territoire pour traquer insectes aquatiques, vers, crustacés et à l'occasion d'autres salamandres. Mais elle doit prendre garde aux poissons et couleuvres qui la pourchassent!



Lors de vos travaux cet hiver, pensez foresterie durable!

Le sol étant désormais gelé en profondeur, plusieurs d'entre vous avez commencé les travaux forestiers hivernaux. Lors de ceux-ci, il est important de se souvenir de quelques principes de base, qui sont gage d'un aménagement forestier durable :



© NAQ

- Conservez par hectare une dizaine de gros arbres morts debout (des chicots). Les plus gros et solides sont idéaux, tout comme ceux avec des cavités. Ces chicots sont utilisés par plusieurs animaux, comme les pics, les chouettes rayées, les polatouches et les chauves-souris, qui vous aident à contrôler insectes et petits rongeurs!
- Laissez les résidus de coupe au sol. En petits tas, ils serviront d'abris à la petite faune. Leur décomposition enrichira aussi le sol en matière organique, qui aide à retenir les nutriments et l'humidité nécessaire à la bonne croissance des arbres.
- Évitez de créer des ouvertures trop importantes dans la canopée. Le maintien du couvert forestier favorise la régénération des espèces tolérantes à l'ombre comme l'érable, le caryer et le frêne, prisées pour leur valeur. Il assure aussi le maintien des plantes forestières rares que l'on peut encore trouver sur les Montérégiennes.

le **mont**
Yamaska sous mon *aile*

Bilan 2010

Avec la chute des feuilles et l'arrivée de la neige, s'est achevée la saison de terrain 2010 pour les biologistes de Nature-Action Québec. **Plus de 260 hectares de la montagne ont été visités**, à la recherche de faune, de flore et de milieux plus fragiles. **Plusieurs propriétaires seront rencontrés** dans les prochaines semaines afin que nous puissions leur partager nos découvertes sur leurs lots. Ils pourront ainsi mieux protéger les richesses de leur terrain lors de leurs travaux sylvicoles.

Cette année, nos activités ont été rendues possible grâce à la contribution financière du Programme d'intendance de l'habitat des espèces en péril du Gouvernement fédéral, du programme Partenaires pour la nature du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, du programme Protéger les habitats fauniques de la Fondation de la faune du Québec, ainsi que du volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier de la CRÉ Montérégie-Est. **Merci à tous!**



À vos agendas!

RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL

Le 3 février prochain, vous êtes conviés à un **atelier sur le cerf de Virginie** offert par M. Pierre Roy, formateur sur les techniques de chasse et administrateur au sein de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs - région Laval/Montérégie/Montréal. Lors de cet atelier, vous aurez l'occasion de vous familiariser avec les saines pratiques de gestion des cheptels de cerf de Virginie, la réglementation en vigueur pour la zone 8-Est, les techniques d'aménagement forestier soucieuses de préserver et d'améliorer l'habitat ainsi que les techniques de chasse respectueuses.

Il est encore temps de vous inscrire!
Contactez Émilie Roy au 450-464-5672, poste 402

Une réalisation de :



450-464-5672

Jacinthe Letendre, poste 412
Stéphanie Côté, poste 406
Marjorie Mercure, poste 407

Avec la participation financière de :

Canada



Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec

WWW.NATURE-ACTION.QC.CA